

# Systemes électroniques numériques

Le ou la titulaire de ce bac pro exerce les activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance préventive et/ou corrective de systèmes électroniques ou numériques.

Il ou elle participe au service client en complémentarité des services commerciaux. Ce technicien ou cette technicienne est capable d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, des secteurs grands publics, professionnels et industriels. Six grands secteurs de la filière électronique sont concernés : alarme sécurité incendie, audiovisuel multimédia, audiovisuel professionnel, électrodomestique, télécommunications et réseaux ainsi qu'électronique industrielle embarquée.

## Débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés : chez un artisan, aux services techniques d'une PME-PMI ou au service après-vente d'une grande surface commerciale, dans un centre de maintenance à distance, une société de service, chez des constructeurs ou pour des entreprises industrielles, etc.

### Métiers accessibles :

- Dépanneur-euse en électroménager
- Installateur-trice en télécoms
- Technicien-ne du service après-vente
- Technicien-ne télécoms et réseaux...

## Accès à la formation

**En 3 ans. Admission de droit en 2<sup>de</sup> pro** : après la classe de 3<sup>e</sup>.

**En 2 ans. Admission conditionnelle** : après un CAP du même domaine.

### Qualités requises :

- esprit logique
- respect des procédures
- sens pratique aiguisé
- sens de l'organisation
- qualités relationnelles
- sens commercial

## Statistiques

Nouvelle formation en 2017

## Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
<b>TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES</b>	<b>32 h environ</b>
<b>Accompagnement personnalisé</b>	<b>2 h 30</b>

\* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

## Enseignements professionnels

- **Physique d'application** : notions d'électricité et d'électronique, de photométrie et d'optique, de thermique, d'acoustique, de mécanique.

- **Traitement de l'information** : acquisition et restitution de l'information, son stockage et sa mémorisation, sa transmission (supports physiques et réseaux).
- **Informatique** : les unités centrales, l'architecture générale de l'ordinateur, les périphériques (imprimantes, scanners, appareils photo, graveurs CD et DVD, vidéoprojecteurs...), les équipements des systèmes spécifiques et les logiciels d'installation et de configuration (configurer, paramétrer, tester et valider).
- **Préparation des équipements** : intégrer, assembler et accorder le matériel.
- **Sécurité et démarche qualité**, recyclage des produits en fin de vie, connaissance et respect de la réglementation.
- **Maintenance préventive ou corrective**, sur site à l'atelier ou hors site chez le client.
- **Communication, relation clientèle** (expliquer le fonctionnement d'un produit, conseiller), ressources documentaires (exploitation de la documentation technique).

L'élève choisit dès l'inscription un champ d'application sur lequel il sera évalué. Le diplôme n'y fera pas référence mais la formation en entreprise doit se dérouler intégralement dans le secteur choisi : **audiovisuel multimédia, audiovisuel professionnel, électrodomestique, électronique industrielle embarquée, alarme sécurité incendie, télécommunications et réseaux.**

### Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

### Examen

#### Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique à caractère professionnel :
  - mathématiques, coeff. 2
  - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Analyse d'un système électronique, coeff. 5
- Epreuve de pratique professionnelle :
  - situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnelle, coeff. 2
  - préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique, coeff. 6
  - économie et gestion, coeff. 1
  - prévention - santé – environnement, coeff. 1

#### Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

**Epreuves facultatives** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Systèmes électroniques numériques (facultatif pour les apprentis).

### Poursuites d'études


Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

*Par exemple :*

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Systèmes numériques, BTS Fluides, énergies, domotique, BTS Métiers de l'audiovisuel (options Métiers de l'image ; Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements), BTS Contrôle industriel et régulation automatique, BTS Services informatiques aux organisations...

### Où se former en NC ?

- **En lycée public :**
  - LPo du Mont Dore



- [www.onisep.fr/voie-pro](http://www.onisep.fr/voie-pro)
- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)
- [www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)

**Consultez les documents\* de l'ONISEP :**

- Guides régionaux « Après la 3<sup>e</sup> », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de l'électronique ».

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO) <http://cio.ac-noumea.nc/>

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.**